

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 17 octobre 2019

Présents : Les parents élus : mesdames Caumette (autonome), Di Placido (FCPE), Tavernier (autonome) Schénal (autonome), la déléguée départementale de l'éducation nationale, Madame Reynier, le représentant de la mairie, monsieur Jegou ; les enseignantes : mesdames Humbert, Mozin, Sibué ; le directeur par intérim du 4 novembre au 3 mai , Monsieur Collin, la directrice : madame Champel.

Excusés L'inspecteur de l'éducation nationale, monsieur Misiurny ; Madame Hujdus et Viougeas, enseignantes.

Approbation du dernier compte rendu du conseil d'école, vote du règlement du CE unanimité. Adoption du règlement intérieur de l'école.

Élections : 52, 50 % des suffrages pour la liste unique. Désormais les élections n'auront lieu que par correspondance. Seuls les titulaires reçoivent les invitations, à eux de les transmettre aux suppléants. Sont élus

| titulaires | suppléants |
|-----------------------------|------------|
| Caumette Sylvie (autonome) | |
| Di Placido Céline (FCPE) | |
| Ledoux Elsa (FCPE) | |
| Tavernier Alice (autonome) | |
| Schénal Amélie (FCPE) | |

Rappel : le rôle de médiateurs Les parents délégués portent les remarques des parents et jouent un rôle de médiateurs en cas de désaccords ou d'incompréhensions entre des parents et enseignants.

Rôle que peut aussi jouer la déléguée départementale de l'éducation nationale.

Effectifs et répartitions

| | Marie Hujdus | Karine Sibué | Christelle Humbert | Ghislaine Champel/ Pascal Collin Lidwine Viougeas | Brigitte Mozin | |
|-----|--------------|--------------|--------------------|--|----------------|-----|
| CP | 23 | 5 | | | | 28 |
| CE1 | | 17 | | | | 17 |
| CE2 | | | 17 | | | 17 |
| CM1 | | | 5 | 26 | | 31 |
| CM2 | | | | | 29 | 29 |
| | 23 | 22 | 22 | 26 | 29 | 122 |

Chaque enseignante organise une réunion en début d'année sans fournir de compte rendu car rien ne vaut un entretien oral. Parents absents à cette occasion, prenez rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant.

Présentation des projets de l'année communs et par classe

| Projets | Classe | | | | | Financé par | | | |
|--|--------|-----------|------------|-----|-----|-------------|-----|---------|--------|
| | CP | CP CE1 | CE2 CM1 | CM1 | CM2 | mairie | Sou | Parents | Autres |
| Apprentissages divers | X | X | X | X | X | | | | |
| Création d'un film d'animation en commun avec la maternelle | X | X | X | X | X | X | | | |
| École et cinéma | X | X | X | X | X | X | X | | |
| Fréquentation de la médiathèque : prêt de livres | X | X | X | X | X | X | | | |
| Informatique avec un intervenant municipal | X | X | X | X | X | X | | | |
| Sport avec la participation d'une intervenante municipale | X | X | X | X | X | X | | | |
| Musique chorale et enregistrement de la musique des films | X | X | X | X | X | X | | | |
| Élections délégués élèves | X | X | X | X | X | | | | |
| Spectacle de théâtre Compagnie Animotions | X | X | X | X | X | | X | | |
| Travail autour des déchets, tri des déchets | X | X | X | X | X | | | | |
| Rencontre avec un photographe dans le cadre de Mondes parallèles | | | X | X | X | | | | |
| Sortie à la grotte Chauvet | X | X | | | | | X | | |
| Spectacle en février | | | X | X | X | X | X | | |
| jardinage | X | X | X | | | | | | |
| Lecture en maternelle | | | | X | | | | | |
| Théâtre à l'école, interventions d'une comédienne et d'une danseuse, représentation et rencontre théâtrale | | | | | X | | | | X |
| Sécurité routière : passage de diplôme | | | | | X | | | | X |

Dates à retenir :**mardi 9 juin 2020 : projection des 3 films d'animation****vendredi 26 juin 2020 : fête des écoles, chorale.**

La question de la classe de découverte revient régulièrement. L'organisation d'une classe de découverte nécessite du temps, de l'investissement de la part des enseignants et de l'argent. Cette année il n'y aura pas de départ.

Proposition : afin que chaque famille puisse bénéficier d'un DVD contenant les 3 films d'animation, des actions financières pourraient être menées par les parents (vente de gâteaux...).

Les interventions des deux animateurs municipaux en informatique et en sport sont très appréciées des enseignantes et des élèves. Merci à la mairie d'offrir cette possibilité.

Horaires Aucun changement n'est prévu. Le temps de récréation est défini légalement : 30 minutes par jour.

Sécurité.

Information sur le plan particulier de mise en sécurité

| | | |
|-------------|---|--|
| | Exercice incendie | Exercice intrusion : les élèves doivent se cacher. |
| Bilan | Toutes les alarmes ne fonctionnaient pas mais comme c'était un exercice prévu l'évacuation s'est bien passée. | Le système d'alarme envisagée (mégaphone qui diffuse une sonnerie) n'a pas été entendu par les enseignants de l'élémentaire et de la maternelle. |
| Conséquence | Réparation de la centrale. À cette occasion les services techniques se sont aperçus de la disparition des batteries de la centrale. | L'idée d'une alarme visuelle est évoquée. Monsieur Jegou précise que l'état ne précise pas quelle alarme doit être posée et préfère attendre un décret précis. |

Questions des parents :

* pas de passage pour piétons et absence de signalétique "école". *Il y a un passage pour piéton devant l'école sans bande blanche mais signalé par 2 panneaux. Les enseignantes le montreront aux élèves.*

* L'évocation de l'installation de caméras proches de l'école dans le bulletin municipal suscite des questions. Monsieur Jegou rappelle que pour l'instant rien n'est acté et que le sujet sera évoqué publiquement lorsqu'une décision sera prise.

Périscolaire.

Cantine : La mairie espère mettre en place un self en fin d'année scolaire. Cela devrait permettre de réduire le bruit et de mettre en place un compost. La cuisine centrale est un projet des communes de Piegros la Clastre et de Mirabel et Blacons, les contacter pour plus de renseignements. En novembre Elior mettra en place un repas végétarien hebdomadaire.

Garderie. Deux animateurs municipaux ne peuvent accueillir que 24 enfants. A priori des réservations sont faites inutilement et donc empêchent des enfants de pouvoir être inscrits. Cela se régule au fil du temps.

Travaux Remerciements à la municipalité pour les nouvelles toilettes, la magnifique salle des enseignants et le bureau fonctionnel de la direction. Merci à l'équipe des services techniques qui intervient sur l'école.

* Réparation de l'abri sur le parvis: Question déjà posée dans les précédents conseils : la détérioration régulière de l'abri n'incite pas la mairie à le réparer.

* installation de cages de foot sur le terrain du haut : il n'est pas exclusivement réservé à l'école. Pour information création d'un parc multi-activité route de Cobonne.

À consulter et à réfléchir : "***Appel à projets "Un coin de verdure pour la pluie"***"

Voici le lien: https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_95574/fr/ecole-college-lycee-et-universite-amenagez-un-coin-de-verdure-pour-la-pluie.

Mais le projet de l'aménagement de la cour d'école ne peut être rapide : la mairie doit effectuer des choix économiques : il y a l'isolation de l'école à revoir, le chauffage, l'aménagement de la cantine...

Rappel de Monsieur Jegou : tout ce qui concerne l'école doit être soumis à la commission scolaire et donc passer par lui.

Et pour finir sur des notes positives, notons la satisfaction des parents quand à l'équipe éducative et l'équipe de la garderie et le plaisir des enseignantes à fréquenter leur nouvelle salle fort conviviale. Remerciements aux élus, aux personnes des services techniques et administratifs de la mairie pour leur disponibilité.

Dates des prochains conseils d'école

jeudi 12 mars 17H30

jeudi 11 juin 17H30

La question de la qualité de l'air n'ayant pas été évoquée, Monsieur l'Adjoint aux affaires scolaires propose aux parents délégués de les rencontrer. Sinon le sujet sera évoqué en mars.

La présidente et secrétaire Ghislaine Champel